

A l'attention des membres du Comité de quartier n°6
Brandegaudière / Gare

Dossier suivi par :
Service communication
CAYOT Jean-François
☎ : 04 76 50 4768
mél : jeanfrancois.cayot@ville-voreppe.fr

Déambulation CQ6 – Lundi 18 septembre 2023 – 18:00

Nb de personnes présentes : 8

Présents pour la Ville : PLATEL Anne (Élue - 6^e adjointe Urbanisme et qualité de la ville) - PÈTRE Charly (Élu - 8^e adjoint vie des quartiers) – CAYOT Jean-François (Chargé de mission Comités de quartier).

Habitants présents : Mme & M. Marc & Nadine **BENVENUTO** – M. Jean-Louis **BONVALET** – M. Joris **FERRAUD CIANDET** – M. Jean-Pierre **MARTIN**.

(Liste non exhaustive)

Suite à la déambulation au sein de votre quartier qui s'est déroulée le 18 septembre 2023, nous vous prions de trouver ci-après un compte rendu des principaux points abordés par le comité de quartier lors de cette déambulation et des premiers éléments de réponses que nous pouvons vous apporter.

➤ Rue de Brandegaudière – Square de 400m2 environ à aménager

- Il est souhaité que ce square soit aménagé avec des jeux pour enfants / terrain de pétanque / canisette, plus éventuellement quelques places de parking.
Un projet d'aménagement pourra être étudié et présenté au comité de quartier avant d'aller plus loin.

➤ Avenue du 11 novembre - Route de Palluel

- Marquage croisement effacé
La demande a été effectuée au département suite à la réunion plénière du 21 mars 2023. Nous sommes en attente d'intervention du département.

➤ Chemin des blockhaus - Parking SNCF

- *Est-ce qu'il serait possible de reboucher les trous ?*
Les services de la Mairie ne peuvent pas intervenir, car c'est une parcelle privée, appartenant à la SNCF. Le contact a été pris avec la SNCF à ce sujet.

➤ Point d'apport Volontaire

Suite à la consultation des habitants concernés directement par le sujet et la majorité qui s'en est dégagée, le point d'apport volontaire sera installé sur le parking SNCF, en face du garage Peugeot – Micoud. Le Pays Voironnais pourra procéder à cette installation après l'accord formel de la SNCF.



Hôtel de Ville
1 place Charles de Gaulle
CS 40147
38341 Voreppe cedex

Tél 04 76 50 47 47
Fax 04 76 50 47 48

voreppe@ville-voreppe.fr
<https://www.voreppe.fr>

 @voreppe

 @VoreppeOfficiel

➤ **Rue Brandegaudière - stationnement**

Il manque des places de stationnement sur la voie publique dans le quartier. Il est constaté la présence de voitures ventouse.

A étudier :

- L'aménagement de nouvelles places dans la rue de Brandegaudière (chaussée / bord de la rue) en direction de la route de l'Isère, à côté du programme « Clos de Brandegaudière ».

Les solutions envisagées demandent à être étudiées, notamment la question fondamentale qui est : « a-t-on une largeur suffisante pour les aménager » ? Une vérification technique sur le site sera réalisée.

- Matérialisation de place de parking après le stop à l'entrée de la rue de Brandegaudière à droite du pont. Place de parking à l'angle de la rue Charvet.

Une vérification technique sur place sera réalisée avant décision.

➤ **Pointe entre la rue de l'Alambic et la Route de Palluel**

- Aménagement de places de stationnement supplémentaires pour le quartier.

Il est possible d'envisager l'aménagement d'environ 10 places avec des dalles alvéolaires par exemple, afin de limiter l'imperméabilisation du sol.

➤ **Rue du Béal**

- Il est constaté par des riverains des ruissellements anormaux des eaux de pluie lors d'importants épisodes pluvieux.

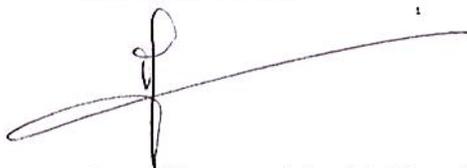
La grille principale avaloir, située à l'intersection de la rue du Béal et de l'impasse des Capucines, va être vérifiée.

➤ **Rue Beauvillage**

- Circulation des camions poids lourds.

La circulation est interdite aux poids lourds. La signalisation est en place à l'entrée de la rue Beauvillage (3 panneaux : Limitation 30km/h / Autobus / Limitation au-dessus de 3,5t). S'il s'avère que la réglementation n'est pas respectée, des contrôles de police seront réalisés.

Marc DESCOURS



Conseiller municipal délégué
à la sécurité des Etablissements
recevant du public et au patrimoine
Élu référent du quartier.

Charly PÈTRE



8^e Adjoint à la préservation du cadre de vie
des quartiers, à la proximité et à la
communication.